



**CONSEIL COMMUNAL
D'YVORNE**

Yvorne, le 19 juin 2015

La Grappe
Case postale 51
1853 Yvorne

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal d'Yvorne

Séance du 18 juin 2015

Présidence : Mme Isabelle Derégis

Le Conseil communal d'Yvorne

- vu le préavis municipal n° 4/2015 concernant la modification de plusieurs articles des statuts de l'Association Intercommunale du Stand de tir Grandes lles d'Amont
- Ouï le rapport de la commission des finances chargée de l'étude de ce projet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

D é c i d e

- d'autoriser le comité de direction de l'ASGIA à procéder à la modification des statuts, soit :
 - a. Article 12, al. 2 en passant la durée du mandat de secrétaire à celle correspondant à la législature
 - b. Article 17, ch. 13, en augmentant à Fr. 450'000.- pour la législature le montant du plafond d'endettement

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal du 18 juin 2015

La Présidente

Isabelle Derégis



La Secrétaire

Véronique Deladoey